

A retenir

Tordeuses de la grappe

Tout début de vol de 1^{ère} génération dans les secteurs précoces

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « bourgeon dans le coton » (stade B ou 03 ou BBCH 05) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade F ou 12 ou BBCH 14-53) dans les parcelles les plus précoces en zone précoce.

Les stades phénologiques les plus rencontrés sont « pointe verte de la pousse visible » (stade C ou 05 ou BBCH 09) et « éclatement des bourgeons » (stade D ou 06 ou BBCH 10).

Quelques parcelles tardives ne sont encore qu'au stade « début gonflement des bourgeons à l'intérieur des écailles » (stade 02 ou BBCH 01).

A ce jour, dans une majorité de parcelles, les stades phénologiques ont 10 à 14 jours de retard par rapport à 2017 (année très précoce) mais si on fait la moyenne des 10 dernières années nous sommes sur une année normale.



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-
Delay, Fabrice Guillois,
Emilie Teyssot,
Laure Lagarrigue, Christel
Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe
Guide des Vignobles Rhône
-Méditerranée



Eclatement des bourgeons
(stade D ou 06 ou BBCH 10)



2 ou 3 feuilles étalées
(stade E ou 09 ou BBCH 12-13)

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Eudémis

Vignoble régional

Le suivi des captures de papillons doit être réalisé.

Aude

Les toutes 1^{ères} captures de 1^{ère} génération sont observées dans les secteurs précoces de la zone littorale. Sur tous les autres secteurs, le vol n'a pas encore débuté.

Gard

Le début du vol est observé dans la partie sud du département (Sables et Costières). Les tous 1^{ers} papillons sont piégés dans le sud de la Vallée du Rhône.

Hérault

Les 1^{ères} captures de papillons sont observées en zone précoce. Le vol n'est pas généralisé à l'ensemble du département.

Pyrénées-Orientales

Des papillons sont observés dans les pièges du secteur Plaine, cependant les parcelles n'ont pas atteint le stade « bractées visibles », stade de développement de la vigne, où les dépôts de pontes peuvent déclencher.

Eulia

Aude et Hérault

Des captures parfois importantes sont toujours notées localement.

Gard

Des captures continuent sur le secteur des Sables et au sud des Costières.

EXCORIOSE

Vignoble régional

Estimation du risque

C'est une maladie qui se raisonne à la parcelle en fonction des observations réalisées. La majorité des parcelles a atteint le stade de réceptivité maximum « pointe verte de la pousse visible » à « éclatement des bourgeons ».

Symptômes à observer

Base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses. Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.



Excoriations et pycnides



Excoriation sévère

Aude

Les niveaux de dégâts (symptômes de l'an passé) sont très variables d'une parcelle à l'autre. Si la fréquence de la maladie reste faible sur la majorité des parcelles observées, les intensités peuvent atteindre 90 % des coursons atteints dans certaines situations et notamment sur l'est du département (Basse plaine de l'Aude et Littoral).

Gard

Les observations confirment une faible fréquence de la maladie dans la majorité des parcelles. De nombreuses vignes ne présentent aucun symptôme ou en présentent de très rares (moins d'1 courson touché sur 10 souches). Très ponctuellement, il est détecté, sur des parcelles de Grenache et Mourvèdre, des symptômes présents dans toutes les souches.

Hérault

Dans les parcelles de référence, selon les cépages, les observations de symptômes sont toujours très variables (de 0 à 100 % des ceps atteints).

La synthèse des comptages des semaines écoulées indique une présence dans environ 70 % des parcelles observées avec, dans ces parcelles atteintes, une proportion allant de 1 à 64 % de coursons atteints.

A l'exception de l'unité agroclimatique du Minervois, les observations semblent indiquer une présence de la maladie moins importante que les années précédentes.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sont visibles sur quelques parcelles de suivis mais les intensités restent faibles.

BLACK ROT

Vignoble régional

Mesures prophylactiques

L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

Estimation du risque

Il convient de repérer les parcelles à risque fort, avec perte de récolte en 2017 et/ou 2016. Dans ces parcelles, un fort inoculum peut-être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches avec des grains séchés de coloration noire-bleutée (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation), ces périthèces génèreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive.

Gard

Les conditions pouvaient être localement réunies lors des derniers épisodes pluvieux pour générer des contaminations.

Hérault

Bilan 2017 : la présence de la maladie est en forte régression au vignoble. Dans quelques rares parcelles des Hauts Coteaux, de la Vallée de l'Orb-Lodévois et du Nord Montpelliérais, des dégâts sur grappes ont été observés.

OIDIUM

Vignoble régional

Aucun drapeau n'est observé à ce jour.

Surveillez les stades phénologiques sur les cépages sensibles (Carignan à drapeaux.).

ACARIEN

Estimation du risque

Le seuil de nuisibilité à cette période est de 70 % de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

Hérault

Dans les parcelles de référence, les 1^{ers} comptages réalisés montrent une importante prédominance d'acariens utiles (typhlodromes).

RAVAGEURS SECONDAIRES

Escargots

Aude, Gard et Hérault

Le risque est en augmentation.

Ils sont observés au pied et en cœur de souche dans quelques parcelles. Aucun dégât préjudiciable.

Mange-Bourgeons

Aude, Hérault et Pyrénées-Orientales

L'estimation du risque reste faible

Aucun dégât significatif n'est constaté à ce jour.



ACCIDENT CLIMATIQUE

Gel

Vignoble régional

La vigne devient sensible au gel dès que la température du bourgeon et des organes végétaux descend en dessous de -2°C .

Méthodes prophylactiques

Les principales méthodes préventives, utiles dans le cas des gelées blanches consistent à :

- Eviter le travail du sol et préférer un sol « rassis », « rappuyé »,
- Tondre à ras les parcelles enherbées ainsi que les bordures.

Grêle

Hérault

Plusieurs épisodes de grêle ont touché le vignoble :

- Le 30 mars dans le Biterrois (Saint Génès de Fontédit...) et dans la Basse Vallée de l'Hérault (Alignan du vent...), pas de dégât signalé ;
- Le 4 avril dans le Minervois (Siran, Cessero) jusqu'à 30 à 40 % des bourgeons atteints, dans la Vallée de l'Orb-Lodévois (Oton, Liausson, Salasc, La Tour sur Orb, Lodève) jusqu'à 15 % de bourgeons touchés.

Dans les autres communes du Minervois, certaines des Hauts Coteaux (Cessenon, Murviel les Béziers, Villespassans...), du Biterrois (Magalas...) et de la Basse Vallée de l'Hérault (Alignan du Vent, Pézenas, Pinet, Pouzolles...), peu de dégâts significatifs sont relevés.

Pyrénées-Orientales

Un épisode de grêle s'est déroulé le 04 avril sur le secteur de la Vallée de l'Agly et des Fenouillèdes sur les communes de Maury, Saint Paul de Fenouillet, Caudiès de Fenouillèdes, Lesquerde, Cassagnes. Quelques bourgeons ont été touchés mais le niveau de dégâts à ce jour reste faible.

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, ADVAH, Cave d'Ouveillan, Dubreucq, Civam bio, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, Fredon LR.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.